**Résumé :**

*C’est quoi la grammaire ? Quels sont les types de grammaire qui se sont succédés ? Quel traitement se fait de la grammaire dans une classe de langue ? Quelle grammaire est enseignée dans le système éducatif algérien ? Les enseignants algériens adhérent-ils à*

*l’enseignement de la grammaire textuelle et énonciative ? Quel avenir pour l’enseignement de la grammaire ? Voici les quelques questions que cette modeste contribution essaye de répondre.*

**Mots clés :** grammaire- contexte algérien – éclectisme- enseignement-Fle – évaluation-

# 1-Définition de la grammaire

Le mot *grammaire* est fortement polysémique. Il est difficile à cerner, parce que ses emplois sont aussi flous que multiples (R. Glisson & D. Coste ; 1976)

Selon le Dictionnaire de linguistique, (J. Dubois, 1973). « Le terme de grammaire a plusieurs définitions selon les théories linguistiques ; on peut en retenir quatre principales

:

1. La grammaire est la description complète de la langue, c'est-à-dire des principes d'organisation de la langue.

Elle comporte plusieurs parties :

* une phonologie (étude des phonèmes et de leurs règles de combinaison) ;
* une syntaxe (règles de combinaison des monèmes et morphèmes et des

Syntagmes) ;

* une lexicologie (étude du lexique) ;
* une sémantique (étude des sens des mots et de leurs combinaisons).
1. La grammaire est la description des morphèmes grammaticaux (articles, conjonctions, prépositions, pronoms, etc.) et des lexèmes ou monèmes lexicaux (noms, verbes, adjectifs, adverbes) et l'étude de leurs combinaisons pour former des mots ou des phrases (syntaxe). En ce cas, la grammaire s'oppose à la phonologie (l'étude des sons et de leurs règles de combinaison). On peut l'appeler morpho-syntaxe.
2. La grammaire est la description des seuls morphèmes ou mots grammaticaux (articles, conjonctions, prépositions, pronoms, etc.), en excluant les lexèmes ou monèmes lexicaux (c'est-à- dire les noms, adjectifs, adverbes, verbes). Elle décrit les règles qui régissent le fonctionnement des morphèmes ou mots grammaticaux dans la phrase. Ainsi, la grammaire ne s'intéresse qu'à la syntaxe et s'oppose à la phonologie et au lexique.
3. En linguistique générative, la grammaire d'une langue est le modèle de la compétence idéale de sujets parlant une langue. Elle est formée de trois parties :
	* une composante syntaxique : système des règles définissant les phrases permises dans une langue
	* une composante sémantique, système des règles définissant le sens des phrases générées ou produites
		+ une composante phonétique et phonologique

: système des règles réalisant en une séquence de sons les phrases générées par la syntaxe.

En 1973 J. Dubois et René Lagane dans « La nouvelle Grammaire » Française donnent une définition plus concise :

« *Décrire une langue, c’est décrire le système, c’est-à-dire étudier la forme et l’organisation des règles qui constituent, avec les mots, la structure de la langue.*

*Quand on analyse ainsi la structure du français, on établit la grammaire du français .Pour pouvoir faire cette grammaire, il faut analyser ce que disent les français, leurs énonces, afin de dégager les règles générale communes à tous ceux qui parle français. »*

# 2- Pourquoi étudie la grammaire ?

Selon toujours Jean Dubois et René Lagane on

étudie la grammaire :

* + - Pour acquérir une manière pratique de la langue maternelle, une meilleure maitrise des règles du français et pour parvenir ainsi à la communication la plus large et la plus sûre ;
		- Pour comprendre la structure et le fonctionnement de cet instrument de communication qui est à la base de nos relations avec les autres hommes, de notre développement intellectuel de notre culture.

# Les grands courants en didactique de la grammaire

Trois mouvements principaux ont marqué l'enseignement grammatical du français langue maternelle et qui sont transposés sur le français langue étrangère

# La grammaire traditionnelle

Élaborée au fil du XIXe siècle parallèlement à la mise en place de l'école publique, la grammaire traditionnelle est encore très vivante aujourd’hui. Elle s'est constituée surtout en vue de l'apprentissage de l'orthographe d'accord. La plupart des notions qu'elle s'est efforcée de transmettre sont en effet reliées aux règles du code orthographique. L'auteur le plus connu de ce courant est sans conteste Maurice Grevisse et son Bon Usage.

# La grammaire structurale

Avec le développement de la linguistique moderne, l'enseignement grammatical, vers le début des années 1970, s'est renouvelé sur la base des descriptions structuralistes de la langue, particulièrement le distributionnalisme et le générativisme. L'orthographe s'est vue reléguée au second plan au profit de la syntaxe de la phrase, vue non plus comme une simple suite de mots mais comme une structure hiérarchique où les éléments s'emboîtent les uns dans les autres un peu à la manière des poupées gigognes. L'accent est mis grammaire structurale dégage les propriétés des groupes fonctionnels et des classes de mots à l'aide de manipulations concrètes d'addition, d'effacement, de substitution ou de déplacement. *Bien sûr on ne peut pas parler de la grammaire structurale sans parler des exercices structuraux : la répétition :* la substitution, la transformation, la combinaison le dialogue dirigé et la complétion

# Le modèle génératif transformationnel

En 1957, Chomsky formule sa grammaire générative et s’oppose su coup au distributionnalisme bloomfieldien, et au modèle behaviouriste de Skinner. Il s’intéresse au phénomène selon lequel un individu détient la compétence nécessaire pour reconnaître, produire et comprendre une infinité de phrases.

La grammaire générative est essentiellement faite de règles : son but est d’énoncer des lois. Alors que l’approche structurale s’intéresse aux unités, l’approche générative élabore des règles.

# La grammaire de discours ou de texte

Au cours des années 1980, sous l'influence de la linguistique pragmatique et de la linguistique de l’énonciation, un nouveau mouvement de rénovation gagne l'enseignement grammatical. La perspective retenue n'est plus seulement phrastique comme dans la grammaire structurale, elle s'agrandit et devient transphrastique. En étendant l'étude de la grammaire aux énoncés longs que forment les discours ou les textes, on vise à sensibiliser les élèves aux mécanismes grammaticaux responsables de la continuité d'un texte et de son inscription dans une situation de communication.

# Traitement de la grammaire dans une classe de langue

Les méthodes les plus utilisées pour le traitement de la grammaire en classe de langue sont :

# La Grammaire active/la grammaire passive

La grammaire active ou “la grammaire de production” (Puren, Bertocchini, Constanzo 1998)3 comprend l’ensemble des règles linguistiques que l’apprenant maîtrise à un niveau de compétence active définie comme la capacité de l’apprenant à réutiliser des éléments linguistiques ou culturels pour sa propre expression personnelle. Par contre, la grammaire passive appelée aussi “la grammaire de reconnaissance” par ceux-ci (1998:201) est l’ensemble des règles linguistiques maîtrisées par l’apprenant à un niveau de reconnaissance. Jakobson, 1963 dans « linguistique et théorie de la communication » fait la distinction entre grammaire de l’expression et grammaire de la compréhension (dites aussi grammaire de la parole et grammaire de l’écoute. (R.Gallisson , D.Coste 1976)

#  La grammaire contextualisée/la grammaire décontextualisée

La grammaire contextualisée, c’est la grammaire enseignée dans un contexte qui renvoie à une situation de communication, alors que la grammaire décontextualisée est celle qui est enseignée en dehors de tout contexte ou situation de communication, comme dans des exercices artificiels composés des phrases isolées.

 **La grammaire déductive/la grammaire inductive**

La grammaire déductive désigne un enseignement de la grammaire allant des règles aux exemples contrairement à la grammaire inductive qui va des exemples aux règles, comme lorsque l’enseignant demande aux apprenants de découvrir une règle à partir d’une série de phrases. Les exercices d’application correspondent à une phase déductive de l’apprentissage de la grammaire.

# La grammaire implicite/la grammaire explicite

La grammaire implicite signifie un enseignement de la grammaire faisant l’impasse sur toute explicitation des règles en classe qui est le procédé principal de la grammaire explicite. Quoique la pratique de l’enseignement implicite soit longtemps interprétée par les enseignants et les apprenants, comme un non-enseignement de la grammaire. J.P.CUQ et Isabelle Gruca préfèrent de le loin la grammaire explicite à la grammaire implicite pour des raisons d’optimisation de temps, de focalisation de l’intention des apprenants sur des points de langue en misant sur l’impact acquisitionnel de la conceptualisation des apprenants et de lutter contre la focalisation des erreurs (J.P.CUQ et Isabelle Gruca 2003)

# L’enseignement/apprentissage de la grammaire dans les différentes méthodologies :

**La Grammaire dans les méthodes traditionnelles**

Dans les méthodes traditionnelles, appelées aussi les méthodes grammaire traduction ou classique, la conception de la langue est réduite à l’enseignement explicite de la grammaire : au début du cours, le professeur énonce et explique les règles grammaticales sur un point donné et les apprenants les appliquent dans des exercices de thèmes et de versions. La traduction est systématiquement utilisée comme un procédé d’enseignement/apprentissage linguistique.

Dans les manuels de grammaire traditionnels qui adoptent une démarche déductive et analytique, l’accent est mis sur l’analyse grammaticale ou l’analyse logique. Quant au statut de l’enseignant, elle détient le savoir et le transmet verticalement.

# La Grammaire dans la méthode directe

Dans cette méthode dont l’objectif principal est d’enseigner aux apprenants de “penser directement dans la langue cible”, on accorde une plus grande importance à l’apprentissage du vocabulaire qu’à celui de la grammaire. Comme l’indiquent Germain et Séguin,4 ”Tout recours à la grammaire n’est pas banni pour autant. Ce qui change, c’est plutôt le moment où sont introduites les règles de grammaire, ainsi que la façon de le faire. Avec la méthode directe, la pratique orale doit précéder les règles

grammaticales” (1998: 19) 5. Pour que les apprenants ne recourent pas au dictionnaire qui est conçu comme l’instrument principal de la démarche analytique, les manuels offrent une grande quantité de mots.

La démarche adoptée en grammaire est inductive et implicite : d’abord l’observation et la répétition fréquente et mécanique des formes grammaticales, ensuite l’assimilation des régularités par des exercices de réflexion grammaticale et puis la comparaison avec la langue maternelle. Déconseillés la traduction, l’usage de la langue maternelle et l’apprentissage par cœur des règles grammaticales.

# La grammaire dans la méthode audio-orale

L’oral et les structures grammaticales de la langue courante sont les sujets privilégiés de cette méthode où les structures de la langue se pratiquent dans des exercices structuraux centrés sur la syntaxe, de substitution ou de transformation, suivis des répétitions intensives et de la mémorisation des structures modèles, c’est-à-dire, des exercices d’automatisation d’inspiration behavioriste.

Dans cette méthode adoptant une démarche d’apprentissage inductive, on ne donne lieu ni à l’analyse et ni à la réflexion sur la langue à acquérir.

# La Grammaire dans les méthodes audio-visuelles

C’est la grammaire et les structures qui sont l’axe de la progression et de l’élaboration des méthodes. La notion de structure couvre la totalité de l’activité langagière mais elle “ne porte jamais que sur l’énoncé, c’est pourquoi, cette pratique exclut ce qui relève de l’enchaînement des énoncés et de la grammaire textuelle”.

# La grammaire dans les méthodes communicatives

Les pratiques diversifiées connues sous les noms de méthode cognitive, de méthode notionnelle- fonctionnelle et de méthode communicative se regroupent sous la dénomination générale de “méthode communicative” qui fait mieux la différence entre la compétence linguistique et la compétence de communication ayant des composantes discursive, linguistique, référentielle et socio-culturelle. Parmi celles-ci, la composante linguistique se définit comme la connaissance des modèles phonétiques, lexicaux, grammaticaux et textuels du système de la langue.

Les activités grammaticales englobées dans les activités d’appropriation se caractérisent par la diversité. On propose à l’apprenant des exercices grammaticaux de plusieurs types, semblables aux exercices structuraux de type pragmatiques, syntaxiques, notionnels et qui sont tous au service de la communication. L’approche communicative fonctionnelle ne cherche pas à faire progresser le lexique ni les structures grammaticales. On envisage une progression plutôt dans les tâches à accomplir que dans les difficultés linguistiques.

# L’enseignement de la grammaire dans le système éducatif algérien à travers le temps :

Quelle grammaire était enseignée dans le système éducatif Algérie à travers le temps ? Pour répondre à cette question, il suffit de consulter les sujets du baccalauréat pour avoir une réponse claire. Années 60 jusqu’aux années 70, la grammaire était de type traditionnel, dans les années 70 et jusqu’en 1993.Le baccalauréat se composait de 4 parties (Compréhension et lexique syntaxe, synthèse et essai) De 1994 à 2006, le baccalauréat se composait de 3 parties (Compréhension, fonctionnement de la langue et expression écrite. De 2006 à nos jours, le baccalauréat se compose de 2 parties (Compréhension et production écrite) A travers l’organisation du baccalauréat, on sait le type de grammaire qui a été dispensé dans l’école

algérienne, avant les années 70 c’était une grammaire traditionnelle, les années 70 et 80 grammaire structurale, avec une partie consacré à la syntaxe, entre 1994 et 2006 , un mélange de grammaire structural et de grammaire textuelle ,et enfin de 2006 à nos jours , le tout textuel.

L’Algérie n’était pas en reste, ses programmes suivaient (avec un léger retard) l’évolution des méthodes et des méthodologies qui régnaient dans le monde de la didactique des langues.

# La grammaire textuelle

La grammaire traditionnelle est une grammaire dont l’étude porte essentiellement sur la phrase, c’est la grammaire de Port Royal développée au XVIIe siècle. C’est la grammaire scolaire, celle du « Bon Usage ». Elle est une grammaire normative qui suit un code. Elle est aussi sélective car elle fonctionne en se fondant sur des exemples littéraires issus des textes des « bons » auteurs. Cette grammaire avait la vie longue. Il fallait attendre jusqu’à la fin des années 60 pour que cette grammaire cède la place à une autre grammaire : la grammaire structurale. La grammaire structurale naît à la suite de la linguistique structurale qui remonte au début du XXe siècle, et dont l'ambition est de rendre compte de la structure des langues avec plus d'efficacité*.* La grammaire structurale se préoccupe donc tout particulièrement de l'organisation des mots et des constituants de phrase. Elle subordonne, sans le négliger, le sens à la syntaxe. Ce type de grammaire était enseigné dans le système éducatif algérien jusqu’au début des années 90, toute la génération de cette période garde en mémoire le découpage de la phrase en groupe nominal sujet et groupe verbal.

Au début des années 90 jusqu’à la fin de la décennie et sous l’influence de l’approche communicative, il régnait dans le système éducatif une période transitoire. Cette période a intégré une autre grammaire mais sans réellement l’appliquer. Cependant ce nouveau paradigme donnait plus d’importance à la compétence de communication et instaura une certaine tolérance dans la pratique de la langue, « le bon usage » n’est plus le critère majeur dans l’évaluation d’une production écrite, ainsi on peut lire cette instruction rédigée par Ministère de l’Education Nationale en 1993 et destinée aux professeurs lors de l’évaluation de la production écrite dans les examens officiels :

*« On appréciera d’abord la communicabilité du texte produit, ensuite la pertinence des informations ou argument avancés et enfin la correction de la langue. Tout cela pour éviter le laxisme dans l’appréciation globale et le terrorisme du correcteur qui subordonne tout à la correction de la langue*. »

Ce doute paradigmatique c’est dissipé au début des années 2000, avec l’intégration des notions de cohérence et de cohésion dans le système d’évaluation. Les guides destinés aux enseignants insistaient sur le cadre théorique sur lequel ce base cette nouvelle grammaire ; la linguistique énonciative. De ce fait le système algérien est entré dans l’ère de la grammaire du texte sous le parapluie l’approche communicative sans pour autant abandonner les exercices structuraux chers à la grammaire structurale.

La grammaire de texte est nait sous l’impact de la linguistique pragmatique et de la linguistique textuelle et énonciative. Dépassant le niveau de la phrase, reconnue dans la grammaire structurale, cette grammaire tend à être transphrastique : elle met l’accent donc sur les discours longs ou les textes authentiques. L’enseignement de ce type de grammaire vise à orienter l’attention des apprenants sur les mécanismes grammaticaux qui assurent la continuité d’un texte ainsi que son appartenance à une situation de communication. Néanmoins, enseigner la grammaire de texte ne veut dire en aucun cas occulter la grammaire structurale ou la grammaire de la phrase.

La grammaire du texte présente le thème (information connue) et le propos (nouvelle information), ainsi que la façon dont on doit faire alterner l’information connue et l’information nouvelle dans le texte pour aider le destinataire à comprendre. Elle se penche aussi sur les éléments de cohérence du texte, tant du point de vue de l’auteur que du lecteur.

Ainsi, l’élève est exposé très tôt à l’importance du destinataire dans le processus de communication et à la nécessité de lui faciliter la lecture, dans le cas de textes écrits.

On lui enseigne que l’un des objectifs de la communication est de transmettre de l’information par la production d’un discours ou d’un texte écrit cohérent, et que pour y parvenir, il gagne à comprendre les phénomènes grammaticaux entre les phrases :

la progression de l’information ;

la reprise de l’information ;

le lien entre les phrases.

L’élève doit aussi maîtriser les notions grammaticales qui les accompagnent, par exemple :

L’utilisation de référents (les pronoms, les déterminants, les synonymes, etc.);

La concordance des temps ;

L’utilisation de marqueurs de relation et de marqueurs de modalité.

Pour la grammaire du texte chaque type de texte a ses propre outil linguistique, on ne peut pas dans cette logique étudier la passivation dans le texte argumentatif, ni d’ailleurs la reprise nominal, la logique de la grammaire du texte, est définie par la question suivante : un outil ou une notion grammatical pourquoi faire ?

Ainsi chaque type de texte a ses propres notions grammaticales ; les outils linguistiques du texte narratif ne sont pas ceux du texte explicatif, du texte argumentatif ou texte injonctif, chaque type de texte a ses propres outils grammaticaux

# La grammaire textuelle et énonciative en contexte algérien

L’enseignement de la grammaire après la réforme des années 2000 s’inscrit directement et sans équivoque dans la grammaire textuelle et énonciative, ce choix est dicté par l’approche communicative, appliquée dans tous les paliers (primaire, moyen et secondaire).Apres une période résistance à cette démarche du tout textuel ; les enseignants se sont résignés à enseigner ce type de grammaire sans une réelle formation. La grammaire préconisée est une grammaire explicite, inductive et contextualisée. Son principal objectif est l’expression, la production d’énoncés écrits ou oraux. Une séance de grammaire comporte trois phases 8 : observation du phénomène étudié, réflexion sur le phénomène et conceptualisation (l’élève doit induire les règles du phénomène) et enfin application et manipulation (exercices).

L’énonciation quant à elle s’est imposée d’elle-même en parallèle à la grammaire textuelle. Elle est confondue avec la grammaire textuelle car elle est étudiée dans les textes. Cependant la grammaire de l’énonciation s’intéresse au phénomène des mots renvoyant à l’énonciateur, à ses sentiments, à ses croyances (les modalisateurs). La grammaire de l’énonciation travaille aussi sur la prise en compte du destinataire. Il s’agit d’une grammaire au service de la communication.

L’objectivité et la subjectivité de l’énonciateur sont les notions clé de cette grammaire en contexte algériens.